



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-APOLLINAIRE
COMTÉ DE LOTBINIÈRE
PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 4 AOÛT 2008

À une séance régulière tenue le 4 août 2008, à 19 h 30, au lieu ordinaire des réunions du Conseil, étaient présents :

Mme Ginette Moreau, mairesse

M. Léopold Rousseau, conseiller no 1
M. Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2
M. Jacques Fortier, conseiller no 3
M. Bernard Ouellet, conseiller no 6

M. Mario Côté, conseiller no 5 - Absent

La directrice générale atteste que plus de 12 personnes sont présentes dans la salle.

ORDRE DU JOUR

PRÉLIMINAIRES :

1. Ouverture de la session
 - a. Enregistrement des droits de parole du public
 - b. Exercice des droits de parole du public
2. Faits saillants et bref résumé de la correspondance
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux
5. Adoption des comptes
6. Transferts de crédits (aucun)

ÉTUDE :

7. **DOSSIERS D'URBANISME**
 - a. CPTAQ - Demande à portée collective
 - b. 492, rue Laurier - PIIA - autoroute 20
 - c. 414, route 273 - PIIA - route 273
 - d. PIIA patrimoine - Acceptation de 2 permis
8. **LE SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE**
 - a. -
9. **LE SERVICE DES INCENDIES**
 - a. Rapport sur la situation des activités du service des incendies pour le mois de juillet 2008
10. **LA VOIRIE, HYGIÈNE DU MILIEU**
 - a. Adoption du règlement 603-2008 modifiant le règlement sur la circulation
 - b. Achat de bacs à récupération
 - c. Fermeture et cession d'un chemin montré à l'originare
 - d. Achat de ponceaux
 - e. Réquisition de la subvention – Aide à l'amélioration du réseau routier
 - f. Renouvellement du contrat d'entretien du réseau d'éclairage public



11. LE SERVICE DE LA COMPTABILITÉ STRATÉGIQUE

a. -

12. ADMINISTRATION

- a. Inscription au tournoi de golf des gens d'affaires de Lotbinière
- b. Délégation des pouvoirs nécessaires à demander des soumissions pour les assurances collectives
- c. Renouvellement du contrat de service pour l'entretien du système de climatisation/chauffage
- d. Aide financière à l'école des Quatre-Vents – formation en secourisme
- e. Place aux Jeunes – rabais sur le coût de la salle communautaire
- f. Autorisation – inauguration des Boisés Dufresne

13. AGENDA POLITIQUE

a. ...

14. VARIA

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

16. CLÔTURE DE LA SÉANCE

14023-08-2008
point no 3

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la séance régulière du 4 août 2008 soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

14024-08-2008
point no 4

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 JUILLET 2008

IL EST PROPOSÉ PAR : Jacques Fortier, conseiller no 3
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance régulière du 7 juillet dernier soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

14025-08-2008
point no 5

ADOPTION DES COMPTES

IL EST PROPOSÉ PAR : Bernard Ouellet, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que les comptes payés et les comptes à payer soient acceptés et que la mairesse et la directrice générale soient autorisées à les payer.

Adopté à l'unanimité



Salaires bruts payés - Juillet

Ginette Moreau Daigle	2 598.60 \$
Léopold Rousseau	1 217.91 \$
Jean-Pierre Lamontagne	1 217.91 \$
Jacques Fortier	1 217.91 \$
Mario Côté	1 217.91 \$
Bernard Ouellet	1 217.91 \$
Martine Couture	7 623.90 \$
Cathy Bergeron	6 526.47 \$
Martin Miller	3 062.48 \$
Renault Lepage	6 493.23 \$
Dany Lamontagne	4 796.37 \$
Linda Fortin	2 642.34 \$
Membres du conseil et cadres	39 832.94 \$
Employés voirie et bureau	73 679.66 \$
Service de sécurité incendie	6 348.69 \$
Brigadières et étudiants	5 571.71 \$
Service des loisirs (terrain de jeux)	26 407.42 \$
Total des salaires bruts payés pour juillet 2008 :	151 840.42 \$

Comptes payés - Juillet

Petite Caisse	Renflouement	207.73 \$
L'Impériale	Diesel	3 684.96 \$
Marcel Croteau	Ménage de l'Hôtel de Ville	469.33 \$
Benoît Côté	Ménage de la salle communautaire	654.50 \$
S.A.A.Q.	Immatriculation du tracteur kubota	326.00 \$
Yves Olivier	Remboursement dépôt salle	50.00 \$
Ultramar	Essence et diesel	2 820.70 \$
Pierre Demers	Garde - voirie	65.00 \$
CARRA	Cotisation	936.49 \$
PageNet	Téléavertisseurs - pompiers	335.37 \$
Télus	Téléphones	1 667.30 \$
Benoît Côté	Ménage du chalet des loisirs	240.00 \$
S.S.Q. Groupe financier	Cotisation assurances	5 635.30 \$
Christian Côté	Garde - voirie	65.00 \$
Denise Olivier	Salaire - bibliothèque	300.00 \$
Hydro-Québec	Électricité	2 157.91 \$
Hydro-Québec	Électricité	81.76 \$
Maison des Jeunes	Subvention	1 485.80 \$
Cam-Trac Bernières inc.	Tracteur 4 X 4 avec chargeur	54 689.00 \$
Jacques Martineau	Garde - voirie	65.00 \$
Service de cartes Desjardins	Essence et diesel	2 681.96 \$
Ministère du Revenu Québec	Droits immatriculation 2006-2007 loisirs	64.00 \$
Postes Canada	Apollinairois	297.45 \$
Hydro-Québec	Électricité	4 868.76 \$
Pitney Works	Frais	48.47 \$
GazMétro	Gaz - caserne	8.47 \$
Marc Côté	Garde - voirie	65.00 \$
Denise Olivier	Salaire - bibliothèque	300.00 \$
Nathalie Boucher	Remboursement dépôt salle	50.00 \$
L'Impériale	Essence et diesel	4 211.24 \$
Mike (Télus)	Appareils Mike	986.43 \$
Total des comptes payés pour le mois de juillet 2008 :		89 518.93 \$



Comptes payés Service des Loisirs - Juillet

Micheline Gagné	Équipement Balle Molle	118.85 \$
Jonathan Moreau	Décoration - Fête au village	91.55 \$
Anthony Bergeron	Arbitre soccer	82.00 \$
Gabriel Jobidon	Arbitre soccer	23.00 \$
Guillaume Côté	Arbitre soccer	60.00 \$
Keven Martineau	Arbitre soccer	68.00 \$
Laurence Jobidon	Arbitre soccer	52.00 \$
Maxime Caron	Arbitre soccer	20.00 \$
Maxime Morin	Arbitre soccer	74.00 \$
Maxime Ouellet	Arbitre soccer	34.00 \$
Pier-Alexandre Roger	Arbitre soccer	105.00 \$
Samuel Dubois	Arbitre soccer	116.00 \$
Sébastien Rousseau	Arbitre soccer	39.00 \$
Tony Roger	Arbitre soccer	122.00 \$
Yann Lemay	Arbitre soccer	53.00 \$
Angela Bergeron	Arbitre soccer	31.00 \$
David Prévèreau	Arbitre soccer	16.00 \$
Jean-Philippe Demers	Arbitre soccer	52.00 \$
James Campeau	Arbitre soccer	27.00 \$
Mathieu Marmen	Arbitre soccer	21.00 \$
Olivier Dubois	Arbitre soccer	61.00 \$
Samantha Côté	Arbitre soccer	42.00 \$
Maison de jeunes St-Apollinaire	Soirée jeunesse - Fête au village	158.91 \$
Club Lion St-Apollinaire	Méchoui - Fête au village	2 250.00 \$
Pier-Luc Bergeron	Inscription tournoi de soccer	85.00 \$
Club Lion St-Apollinaire	Vin - Fête au village	531.00 \$
Robert D'Auteuil	Party fin de saison soccer U-6	10.58 \$

Total des comptes payés des loisirs pour le mois de juillet 2008 : 4 343.89 \$

Comptes à Payer - Juillet

Accisst	Cotisation annuelle	1 015.88 \$
Acklands Grainger	Habits jetables	60.07 \$
Alternateurs Lemay & fils	Pièces et main-d'œuvre	79.01 \$
Aréo-Feu	Gants et lampe	250.06 \$
Bergeron & Parizeault, Notaires	Vente par la Fabrique	775.80 \$
Béton Laurier	Prolongement rue des Éperviers & réparation	11 210.75 \$
Bi-Sports	Équipement de balle	188.45 \$
Bodycote	Analyses d'eau	213.90 \$
Bureau en Gros	Routeur	79.00 \$
BuroPlus	Papeterie	262.25 \$
CN	Frais annuels	16.93 \$
Carquest	Pièces et accessoires	301.14 \$
CGER	Location camion ordures et réparation	7 944.61 \$
Confection De Lavoy	Maillet et bloc de bois	138.84 \$
Cordonnerie Touche-à-tout	Imperméable	56.38 \$
Desharnais, centre du camion	Tube	18.69 \$
Dilicontracto	Ouverture du site d'enfouissement	135.46 \$
Educazoo	Sortie - terrain de jeux	400.71 \$
Elle Québec	Renouvellement 1 an - biblio.	21.65 \$
Entreprises Lévisiennes inc.	Béton bitumineux	118 253.65 \$
Entreprises Michel Girouard	Courroie et marteau	446.65 \$
Entreprises Crolin	Tonte de gazon 2008 (6 mois)	2 473.83 \$
Entretien Paysager Horti-Taille	Anti-germinant et fertilisation terrains de soccer	3 047.63 \$
EIRS Alarme	Surveillance garage et réservoir	108.37 \$



Ernest Joubert inc.	Roue à mesurer et prolongement des Éperviers	891.71 \$
Fabrique St-Apollinaire	Messes et cartes d'offrandes	30.00 \$
ITT Flygt	Réparer pompe d'aérateur	4 047.88 \$
Fonds de l'information foncière	Droits de mutations	99.00 \$
Micheline Gagné	Fermeture de la barrière des loisirs	250.00 \$
Garage Germain Rousseau & fils	Installer pneu	13.55 \$
Hydro-Québec	Travaux sur réseau d'éclairage public	162.54 \$
IGA	Divers achats - terrain de jeux	302.43 \$
Impressions GL	Livres du 150e et Apollinairois	16 573.27 \$
Impressions Multi-Images	Chandails terrain de jeux	2 086.98 \$
Insectarium de Québec	Sortie terrain de jeux	656.93 \$
ISC Télécom	Main libre pour appareils Mike	174.96 \$
Jean-Pierre Delisle	Prolongement rue des Éperviers et forage 273	498.91 \$
Joli-Cœur, Lacasse, Geoffrion, Jetté, St-Pierre	Honoraires - divers dossiers	3 649.48 \$
Laboratoire de canalisation souterraine	Travaux route 273	1 136.65 \$
Leclerc	Sortie - terrain de jeux	220.50 \$
L. Delisle inc.	Prolongement de rue, forage et fossé Bois-Joly	2 423.99 \$
Linde	Location bouteilles, acétylène et oxygène	816.71 \$
Location LPL	Plaque vibrante	347.10 \$
MBH Mobilier de bureau	Étiquettes numériques - dossiers d'urbanisme	207.70 \$
Mécanique Érick Noël	Crevaison	22.58 \$
M.R.C de Lotbinière	Quote-part	23 868.82 \$
Municipalité de Laurier-Station	Quote-part - récupération	3 565.08 \$
Normand Côté, électricien	Installation temporaire et réparation trouble	966.88 \$
Peinture Lignes Plus	Lignages divers et lignage terrains de soccer	1 993.38 \$
Placide Martineau inc.	Bardeau, tuile à plafond, échafaud et divers	822.75 \$
Poly-Énergie inc.	Entretien du réseau d'éclairage public	709.98 \$
Pompes Industrielles Ste-Foy	Pièces aux étangs	142.23 \$
Québec Multiplants	Paillis de cèdre	147.50 \$
Quincaillerie 2000 enr.	Heures de machinerie, pièces et accessoires	2 435.61 \$
Ray-Car	Pierre concassée	950.69 \$
Réal Huot inc.	Prolongement rue des Éperviers & forage 273	1 417.83 \$
Rembourrage d'autos Chaudière-Appa.	Housse sur mesure	141.09 \$
Rénovation Bricolage	Abonnement revue pour bibliothèque	31.50 \$
Services Frimas	Diffuseur et climatiseur 3 ^e étage	6 596.19 \$
Services 10-10 inc.	Tests annuels - service incendies	1 789.37 \$
Servi-pompe S.P. inc.	Nettoyer fournaise	411.99 \$
Signoplus	Signalisation	760.90 \$
Sinto inc.	Huile	68.40 \$
SNC-Lavalin	Honoraires : bassin et diverses rues	3 045.06 \$
SOCAN	Déclaration trimestrielle - droits d'auteurs	561.96 \$
Unicoop	Pièces et accessoires	26.56 \$
Village Vacances Valcartier inc.	Sortie terrain de jeux	1 272.22 \$
Village québécois d'antan inc.	Sortie terrain de jeux	834.75 \$
Westburne	Piles industrielles	43.34 \$
Xérox	Contrat d'entretien	160.04 \$
Total des comptes à payer pour le mois de juillet 2008 :		234 876.70 \$

14026-08-2008
point no 7a

CPTAQ – DEMANDE À PORTÉE COLLECTIVE

ATTENDU QUE la MRC de Lotbinière a adopté une résolution le 13 juin 2007 afin d'initier sa demande pour l'implantation de résidences sur son territoire, en vertu des dispositions de l'article 59 de la Loi, soit pour une demande à portée collective;

ATTENDU QUE l'orientation préliminaire de la CPTAQ émise le 18 avril 2008 était favorable à la demande amendée par la MRC à la suite de certaines modifications discutées lors de 5 rencontres tenues en présence de représentants de l'UPA, de la CPTAQ et de la MRC de Lotbinière;



ATTENDU QU'à la suite de l'orientation préliminaire, il est apparu que certaines corrections devaient être apportées pour mieux correspondre à la réalité et à certaines caractéristiques des milieux en cause;

ATTENDU QUE les représentants de l'UPA, de la CPTAQ et de la MRC de Lotbinière se sont rencontrés le 16 juin afin de discuter de certaines corrections à apporter dans les municipalités de Dosquet, Laurier-Station, Saint-Antoine-de-Tilly, Saint-Apollinaire et Val-Alain;

ATTENDU QUE la CPTAQ accepte les modifications pour ces 5 municipalités, lesquelles corrigent l'orientation préliminaire émise le 8 avril 2008;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jacques Fortier, conseiller no 3
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accepter la proposition soumise par la CPTAQ pour la demande à portée collective sur le territoire de Saint-Apollinaire.

De signifier l'acceptation de l'orientation préliminaire de la CPTAQ modifiée par l'avis de modification du 4 juillet 2008.

Adopté à l'unanimité

14027-08-2008
point no 7b

492, RUE LAURIER – PIIA, AUTOROUTE 20

ATTENDU QUE le requérant est propriétaire des lots rénovés 4 105 488 et 4 105 487, d'une superficie de 150 108.7 m² dans la zone 101 I, situés au 492, rue Laurier;

ATTENDU QUE le requérant a fait une demande de permis numéro 2008-315 afin d'ajouter et déplacer des portes sur le bâtiment existant et d'installer une clôture afin de dissimuler l'aire d'entreposage extérieur;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 594-2007;

ATTENDU QUE le CCU recommande la présente résolution;

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1
ET RÉSOLU par le conseil municipal

Que les travaux soient accordés comme demandé dans la demande de permis numéro 2008-315.

Adopté à l'unanimité

14028-08-2008
point no 7c

414, ROUTE 273 – PIIA, ROUTE 273

ATTENDU QUE la requérante est propriétaire du lot rénové 3 384 770, d'une superficie de 1 723.2 m² dans la zone 144 C, situé au 414, route 273;

ATTENDU QUE la requérante a fait une demande de permis numéro 2008-326 afin de faire un patio de bois avec pergola en cour arrière de la propriété;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 594-2007;

ATTENDU QUE le CCU recommande la présente résolution;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2
ET RÉSOLU par le conseil municipal :

Que les travaux soient accordés comme demandé dans la demande de permis numéro 2008-326.

Adopté à l'unanimité



14029-08-2008
point no 7d

PIIA PATRIMOINE – ACCEPTATION DE 2 PERMIS

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu les demandes de permis suivantes :

- Numéro 2008-336 pour le 39, rue Rousseau
- Numéro 2008-342 pour le 50, rue de l'Église

ATTENDU QUE ces propriétés sont situées dans une zone où les permis sont assujettis à l'approbation des plans relatifs à l'implantation et à l'intégration architecturale tels que décrits dans le règlement numéro 594-2007 en considérant qu'elles font partie du noyau villageois traditionnel;

ATTENDU QUE le CCU recommande l'acceptation de ces demandes de permis;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jacques Fortier, conseiller no 3
ET RÉSOLU par le conseil municipal

D'accorder le permis relatif aux demandes numéro 2008-336 et 2008-342.

Adopté à l'unanimité

14030-08-2008
point no 9a

RAPPORT SUR LA SITUATION DES ACTIVITÉS DU SERVICE DES INCENDIES POUR LE MOIS DE JUILLET 2008

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Côté, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité :

De prendre acte du rapport du service de sécurité incendie pour le mois de juillet :

ALARME INCENDIE :	1
FEU D'HERBE / FORÊT :	1
DÉSINCARCÉRATION / ACCIDENT DE LA ROUTE :	1
ASSITANCE AUX CITOYENS / AMBULANCIERS / POLICIERS :	3
TOTAL APPELS URGENGE :	6
VÉRIFICATION :	5
PERMIS DE FEU :	7

Adopté à l'unanimité

14031-08-2008
point no 10a

ADOPTION DU RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LA CIRCULATION

ATTENDU QUE le Conseil juge opportun de modifier le règlement sur la circulation afin de modifier quelques limites de vitesse;

ATTENDU QUE l'avis de motion a été dûment donné conformément à la Loi le 7^e jour de juillet 2008, par Jacques Fortier, conseiller no 3;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jacques Fortier, conseiller no 3
ET RÉSOLU à l'unanimité

Qu'un règlement portant le numéro 603-2008 soit et est adopté.

ARTICLE 1 :

L'annexe « A » (les arrêts obligatoires) est modifiée pour ajouter :

- Rue Principale à l'intersection de la rue Terry-Fox



ARTICLE 2 :

L'annexe « H » (limite de vitesse 70 km) est modifiée pour ajouter les chemins suivants :

- Rang Bois-Joly (ouest) de la route 273 à la fin du pavage
- Route du Cap
- Chemin Lambert

Et enlever le chemin de la Chute.

ARTICLE 3 :

L'annexe « I » (limite de vitesse 80 km) est modifiée pour enlever les chemins énumérés à l'article 2 du présent règlement et de modifier :

- Rang Gaspé, de la rue Principale à la route du Cap (demeure à 80 km/h)
- Rang Gaspé, de la route du Cap à la limite de notre territoire, se référer à l'article 5.1 du règlement 318-98
- Rang Bois-Joly, de la route des Ruisseaux à la fin du pavage vers l'est, se référer à l'article 5.1 du règlement 318-98

ARTICLE 4 :

L'annexe « J » (stationnement interdit) est modifiée pour ajouter :

- Rue de l'Église des deux côtés à partir de la rue Industrielle jusqu'à la voie ferrée

Adopté à l'unanimité

14032-08-2008
point no 10b

ACHAT DE BACS POUR RÉCUPÉRATION

ATTENDU QUE les bacs bleus pour la récupération sont obligatoires sur le territoire de la municipalité de Saint-Apollinaire;

ATTENDU QU'un montant de location est imputé sur le compte de taxes;

ATTENDU QU'une demande de prix a été faite auprès de 2 fournisseurs et qu'un seul a soumissionné;

IL EST PROPOSÉ PAR : Bernard Ouellet, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité :

De faire l'achat de 4 palettes de bacs à récupération de 360 litres, ce qui équivaut à 49 bacs, auprès du fournisseur Gestion U.S.D. inc., au coût de 77.50 \$ l'unité, pour un total de 3797.50 \$ plus taxes.

Adopté à l'unanimité

14033-08-2008
point no 10c

FERMETURE ET CESSIION D'UN CHEMIN MONTRÉ À L'ORIGINAIRE

ATTENDU QU'en vertu de la Loi sur les compétences municipales, la Municipalité peut fermer et abolir des chemins;

ATTENDU QU'une partie de l'ancien chemin montré à l'originaire « rang St-Lazare » composé des lots 271-Ptie et 432-Ptie du cadastre de la paroisse de Saint-Apollinaire, circonscription foncière de Lotbinière, située au coin de la route de l'Ormière n'a jamais été fermée et abolie;

ATTENDU QU'il y a lieu de fermer et d'abolir cette partie de l'ancien chemin montré à l'originaire « rang St-Lazare » pour éviter toute ambiguïté quant à son statut réel;

ATTENDU QU'il y a eu une réforme cadastrale du territoire de Saint-Apollinaire;

ATTENDU QUE des parcelles de ce chemin montré à l'originaire ont été cadastrées et doivent être cédées aux propriétaires contigus;



ATTENDU QUE Gaétan Couture occupe à titre de propriétaire les lots 3 632 198 et 3 688 258 du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Lotbinière;

ATTENDU QUE Monique Fortier occupe à titre de propriétaire le lot 3 632 199 du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Lotbinière;

ATTENDU QUE Colette Dumont occupe à titre de propriétaire le lot 3 632 200 du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Lotbinière;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jacques Fortier, conseiller no 3
ET RÉSOLU par le conseil municipal :

De fermer et abolir une partie de l'ancien chemin montré à l'originnaire « rang St-Lazare » composé des lots 271-Ptie et 432-Ptie du cadastre de la paroisse de Saint-Apollinaire, circonscription foncière de Lotbinière, situé au coin de la route de l'Ormière et de procéder aux cessions suivantes :

- Les lots 3 632 198 et 3 688 258 du cadastre du Québec à Gaétan Couture;
- Le lot 3 632 199 du cadastre du Québec à Monique Fortier;
- Et le lot 3 632 200 du cadastre du Québec à Colette Dumont.

Que ces cessions soient faites pour et en considération de la somme de un dollar (1,00 \$) payable lors de la signature de l'acte notarié.

Que la mairesse et la directrice générale soient autorisées à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Apollinaire les actes relatifs à cette transaction.

Adopté à l'unanimité

14034-08-2008
point no 10d

ACHAT DE PONCEAUX

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées auprès de 3 compagnies pour faire l'achat de 15 ponceaux;

ATTENDU QUE 3 soumissions ont été reçues, soit :

- Centre du ponceau Courval inc. : 4144.77 \$
- EMCO : 4342.14 \$
- Réal Huot inc. : 4535.56 \$

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1
ET RÉSOLU par le conseil municipal :

De faire l'achat de 15 ponceaux, auprès du Centre du ponceau Courval inc. au coût de 4144.77 \$ taxes incluses, soit 36 \$ du mètre linéaire.

Adopté à l'unanimité

14035-08-2008
point no 10e

RÉQUISITION DE LA SUBVENTION – AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER

ATTENDU QUE, suite à la recommandation de notre députée, la Ministre déléguée aux transports, Mme Julie Boulet, a accordé une subvention maximale de 40 000 \$ pour les travaux consistants à l'amélioration des rangs Bois-franc, Gaspé et Saint-Lazare et des rues Dufresne et Moreau;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jacques Fortier, conseiller no 3
ET RÉSOLU par le conseil municipal :

De requérir cette somme par formulaire approprié auprès du directeur de la Chaudière-Appalaches.

Adopté à l'unanimité



14036-08-2008
point no 10f

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ENTRETIEN DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

ATTENDU QUE le contrat d'entretien du réseau d'éclairage public doit être renouvelé;

ATTENDU QUE Poly-Énergie nous a fait parvenir une offre de services le 11 juillet 2008;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jacques Fortier, conseiller no 3
ET RÉSOLU par le conseil municipal :

De renouveler le contrat d'entretien du réseau d'éclairage public pour une période d'un an avec Poly-Énergie, au prix unitaire de 1.74 \$ par mois, pour 385 luminaires, totalisant la somme de 8038.80 \$ plus taxes.

Adopté à l'unanimité

14037-08-2008
point no 12a

INSCRIPTION AU TOURNOI DE GOLF DES GENS D'AFFAIRES DE LOTBINIÈRE

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une invitation afin de participer à la 9^e édition du Tournoi de golf des gens d'affaires de Lotbinière qui aura lieu le 21 août prochain;

ATTENDU QUE notre participation à cette collecte de fonds servira à la poursuite des actions entreprises par le *Centre de développement des entreprises CDE*. Ce projet permettra de promouvoir, soutenir et accompagner davantage les entreprises de Lotbinière dans leurs démarches d'innovation et de développement;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2
ET RÉSOLU par le conseil municipal :

De participer au tournoi de golf des gens d'affaires de Lotbinière pour un coût total de 305 \$, soit 2 participants pour le golf et souper, en plus d'un souper supplémentaire.

Adopté à l'unanimité

14038-08-2008
point no 12b

DÉLÉGATION DES POUVOIRS NÉCESSAIRES À DEMANDER DES SOUMISSIONS POUR LES ASSURANCES COLLECTIVES

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Apollinaire accepte la recommandation du Groupe financier AGA inc. de procéder à un appel d'offres pour son régime d'assurance collective;

ATTENDU QUE le Groupe financier AGA inc. agit à titre d'expert-conseil dans le cadre du regroupement, ainsi que pour la Municipalité et ses employés;

ATTENDU QU'il est nécessaire, dans le cadre du regroupement, de déléguer à l'une des municipalités du regroupement les pouvoirs nécessaires pour demander des soumissions par voie d'appel d'offres public;

IL EST PROPOSÉ PAR : Bernard Ouellet, conseiller no 6
ET RÉSOLU par le conseil municipal :

De déléguer à la ville de St-Georges les pouvoirs nécessaires, afin de demander des soumissions pour le régime d'assurance collective de chacune des municipalités formant le regroupement de Québec-Beauce-Portneuf-Mauricie-Laurentides, et ce, par l'intermédiaire du Groupe financier AGA inc. agissant à titre de consultant expert en assurance collective.

Adopté à l'unanimité.



14039-08-2008
point no 12c

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE SERVICE POUR L'ENTRETIEN DU SYSTÈME DE CLIMATISATION/CHAUFFAGE

ATTENDU QUE 2 soumissions ont été demandées visant l'entretien préventif pour l'entretien des appareils de ventilation (air climatisé et chauffage) et qu'une seule a été reçue, soit :

- Les services Frimas inc. au coût de 1374 \$ plus taxes

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1
ET RÉSOLU par le conseil municipal :

D'octroyer le contrat aux services Frimas inc. au coût de 1374 \$ plus taxes pour l'entretien du système de l'Hôtel de Ville, comptant 3 unités et pour l'entretien du système de la salle communautaire, comptant 2 unités.

Le contrat d'entretien est valide pour 1 an et comprend 6 visites annuelles.

Adopté à l'unanimité

14040-08-2008
point no 12d

AIDE FINANCIÈRE À L'ÉCOLE DES QUATRE-VENTS – FORMATION EN SECOURISME

ATTENDU QUE pour l'année scolaire 2008-2009, l'école des Quatre-Vents donnera, par l'entremise d'Ambulance Saint-Jean, une formation en secourisme aux élèves du 2^e et 3^e cycles;

ATTENDU QUE cette formation coûtera environ 1200 \$, mais que cette dépense n'est pas admissible dans le budget courant de l'école fourni par la commission scolaire;

ATTENDU QUE l'école des Quatre-Vents sollicite la participation financière de la Municipalité pour défrayer les coûts de cette formation;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2
ET RÉSOLU par le conseil municipal :

D'accorder un montant de 300 \$ à l'école des Quatre-Vents pour la formation en secourisme afin que les enfants agissent en cas de besoin.

Adopté à l'unanimité

14041-08-2008
point no 12e

PLACE AUX JEUNES – RABAIS SUR LE COÛT DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE

ATTENDU QUE la 2^e édition du Gala JeunExcellence Lotbinière aura lieu en mai 2009 et que ce Gala a pour but d'honorer de jeunes adultes de 16 à 35 ans qui performent dans un domaine particulier;

ATTENDU QUE le Comité a ciblé la salle communautaire pour tenir cette 2^e édition et qu'il nous a fait parvenir une demande écrite à l'effet d'utiliser la salle gracieusement ou à moindre coût;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jacques Fortier, conseiller no 3
ET RÉSOLU par le conseil municipal :

D'accorder un rabais de 50 % sur le coût de location de la salle communautaire pour le Gala JeunExcellence Lotbinière qui aura lieu le 23 mai 2009. Le dépôt, les droits d'auteurs et autres devront être payés à 100 %.

Adopté à l'unanimité



14042-08-2008
point no 12f

AUTORISATION – INAUGURATION DES BOISÉS DUFRESNE

ATTENDU QUE le promoteur du secteur « Les Boisés Dufresne » organise un souper et une soirée pour les nouveaux résidents de ce secteur;

ATTENDU QUE cette inauguration officielle permettra aux résidents des secteurs « Place Dufresne » et « Lac Côté » de faire connaissance et passer ensemble une soirée unique;

ATTENDU QUE M. Dufresne demande l'autorisation de tenir cette activité qui comptera au total entre 200 et 300 personnes;

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1
ET RÉSOLU par le conseil municipal :

De permettre la tenue de ce souper méchoui, soirée musicale et feu de joie le 9 août prochain et d'en assurer la sécurité par le biais du Service de sécurité incendie. Il est également autorisé de fermer partiellement la rue Dufresne pour cet événement.

Adopté à l'unanimité

14043-08-2008
point no 16

CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Bernard Ouellet, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité :

De clôturer la séance régulière le 4 août 2008, à 20 h 13.

Adopté à l'unanimité

Ginette Moreau,
Mairesse

Martine Couture,
Directrice générale/Secrétaire-trésorière
